

PAR COURRIEL ET COURRIER

Québec, le 5 mars 2018

Monsieur Jean-Philippe Détolle  
Directeur général  
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
Direction générale du secteur métropolitain et sud  
545, boul. Crémazie est, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2M 2V1

**Objet : Présence aux séances publiques des personnes-ressources du  
ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs – *Projet de  
réfection de la digue de la centrale des Cèdres dans la MRC  
Vaudreuil-Soulanges***

---

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre datée du 1<sup>er</sup> mars 2018, dans laquelle vous m'expliquez le contexte qui a mené à l'absence d'une personne-ressource de votre ministère lors de la première soirée d'audience publique tenue par la commission d'enquête que je préside sur le *Projet de réfection de la digue de la centrale des Cèdres dans la MRC Vaudreuil-Soulanges*.

Je suis tout à fait sensible au contexte auquel vous faites référence dans votre lettre puisque la présente commission d'enquête doit également composer avec les mêmes restrictions, contraintes et limitations avec ses propres analystes qui sont membres du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

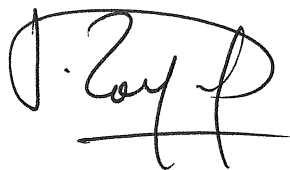
Depuis le début de ce conflit de travail, sachez que tous les ministères interpellés par les travaux du BAPE ont pu, tout comme notre commission d'enquête, trouver une solution de rechange et assurer la présence de personnes-ressources. Si M<sup>me</sup> Marie-Hélène Fraser, lors de la rencontre préparatoire à l'audience publique, a effectivement pris soin de signifier à la commission les contraintes que vous impose cette situation, elle n'a pas indiqué que cela entraînerait nécessairement l'absence de personne-ressource de votre ministère.

...2

D'ailleurs, je tiens à souligner qu'à ce moment, j'ai personnellement insisté auprès de M<sup>me</sup> Fraser pour que la présence d'une personne-ressource soit assurée à chacune des séances publiques de la commission. J'ai également pris bien soin de préciser qu'il appartient à chacun des ministères invités de trouver les solutions qu'il souhaite pour assurer sa représentation à l'audience publique, sans quoi le processus et la finalité de l'audience pouvaient être hypothéqués.

En conséquence, je dois admettre qu'il a été surprenant de constater l'absence de personne-ressource de votre ministère lors de la première séance de l'audience publique tenue, comme prévue, dans la soirée du 26 février 2018. Ceci était non seulement préjudiciable au déroulement de l'audience publique, mais également irrespectueux envers les personnes qui y participaient. Je suis toutefois heureux de constater que vous reconnaissez l'importance de notre mission et de nos travaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Zayed', with a horizontal line underneath.

Joseph Zayed  
Président de la commission d'enquête

c. c. M. Philippe Bourke, président du Bureau d'audiences publiques sur  
l'environnement